

CENTRE DE DEMONSTRATION DE CULTURE MARINE DE LA BAIIE DE ST VINCENT

RAPPORT POUR l'année 1972

Etabli par le Professeur François DOUMENGE Directeur de l'Agence du Développement des Pêches pour les Iles du Pacifique Sud (FAO-UNDP) et l'Administrateur Principal des Affaires Maritimes, SAUVEE Jean, Chef du Service de la Marine Marchande et des Pêches Maritimes.

INTRODUCTION

Esprit et But du Projet

Le Centre de Démonstration de Culture Marine de la Baie de St Vincent, a pour but de contribuer au développement d'une meilleure utilisation des ressources marines de la Nouvelle Calédonie qui, malgré des potentialités considérables, ne peut suffire à sa propre consommation en poissons, crustacés et coquillages, et qui a recours pour combler son déficit à des importations sans cesse croissantes de produits pouvant être obtenus localement grâce à des méthodes déjà appliquées dans d'autres régions tropicales.

L'étude et l'organisation de ce Centre ont été conduites par l'Agence du Développement des Pêches dans les Iles du Pacifique Sud - organisme technique spécialisé, crée pour une durée de trois ans (1970-1973) sous l'égide de l'Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO Rome) dans le cadre des projets du Fonds de Développement des Nations Unies (UNDP) et en collaboration avec la Commission du Pacifique Sud et le Service Territorial des Pêches Maritimes.

L'Agence de Développement des Pêches du Pacifique Sud (ADPIPS) a son siège social à Nouméa, dans les bureaux de la Commission du Pacifique Sud. Son activité s'est d'abord portée en 1970 sur l'étude générale des problèmes relatifs à l'exploitation des langoustes, des bêtes de mer et des tortues marines dans les îles du Pacifique Sud ainsi que sur les possibilités de Développement de la pisciculture et de l'élevage des mollusques.

A la suite des rapports et des recommandations des experts internationaux qui avaient été recrutés pour permettre de faire un choix raisonné quant aux projets à entreprendre, le Comité Consultatif de l'ADPIPS dans sa seconde réunion à Nouméa en Octobre 1971, a choisi de sélectionner un certain nombre de sites destinés à servir de Centres de démonstration pour l'organisation de Cultures Marines susceptibles d'apporter de nouvelles ressources aux îles du Pacifique Sud. Ces Centres devant en priorité être établis dans les Territoires sous tutelle de Micronésie à KOROR, île de Palau, aux îles FIDJI près de SUVA et en Nouvelle Calédonie dans la Baie de St Vincent.

Ces différents centres devant être construits et devant fonctionner grâce à des fonds de contrepartie des Territoires intéressés bénéficient en outre du concours de l'ADPIPS sous forme de travaux d'expert et de fourniture d'équipements techniques et scientifiques.